



L'an deux mille vingt-six le 24 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 17 septembre 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – M. BOURGEOIS Sébastien
M. LEMOINE Anthony – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. DUJARDIN Gilles – Mme MARCHAL Astrid – M. MILLET Prisca – M. IOHNER Christophe – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina – M. GODEFROY Michael – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – M. BOUCHEZ Hubert – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent
M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe – M. PEREIRA MARTINS Daniel
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas
Mme GEHLFUSS Virginie – M. MICHEL Olivier – Mme DEGUILI Sabine – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BAUDOUIN Cédric – M. LOUIS Didier

Procurations : M. THIRION Christian à M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. GUEZET Philippe à Mme MARCHAL Astrid
M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. CERUTTI Alan à M. RENKES David – M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -

Excusé(e)s : -

Secrétaire de séance : Mme MARCHAL Astrid

L'assemblée dénombreait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 46
Pouvoirs : 7
Excusés :

Votants : 53

Date d'affichage : 30 septembre 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53
Contre :
Absentions :

ECONOMIE

21_09_2026

Abondement au fonds de prêt d'honneur – Initiative Val de Lorraine

Nicolas L'HUILLIER, vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'insertion, rappelle que la Communauté de communes Seille et Grand Couronné est partenaire du réseau Initiative Val de Lorraine, qui accompagne les porteurs de projets dans la création, la reprise et le développement de leur activité, notamment à travers un dispositif de prêt d'honneur.

Celui-ci consiste en un prêt personnel à taux zéro qui renforce l'apport personnel et les fonds propres de l'entreprise. Il est octroyé au porteur de projet lors d'un comité d'agrément constitué de membres bénévoles : chefs d'entreprises et experts de l'entrepreneuriat sur le territoire (banquiers, experts-comptables, notaires...).

L'association a sollicité les collectivités du Val de Lorraine pour un abondement de son fonds de prêt d'honneur, afin de répondre à l'augmentation du nombre de porteurs de projets et à l'évolution des besoins de financement. Une participation de l'ordre de 18,4 centimes par habitant est sollicitée, soit un montant annuel de 3 488 €, sur la base de 18 955 habitants.

ABONDEMENTS PAR CC	calcul à 0,18 € par habitant par an	0,184					
	nb habitants INSEE	nouvel abondement calculé sur 5 ans					
		2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
CC Bassin de Pompey	39626	7 291 €	7 291 €	7 291 €	7 291 €	7 291 €	36 456 €
CC Bassin de Pont à Mousson	40203	7 397 €	7 397 €	7 397 €	7 397 €	7 397 €	36 987 €
CC Seille et Grand Couronné	18955	3 488 €	3 488 €	3 488 €	3 488 €	3 488 €	17 439 €
CC Mad et Moselle (54)	9993	1 839 €	1 839 €	1 839 €	1 839 €	1 839 €	9 194 €
TOTAL	108777						100 075 €

Une cinquantaine de projets par an sur le Val de Lorraine sont suivis et accompagnés, avec un prêt moyen de 7 414 € par projet. Environ 15% des bénéficiaires sont issus de notre intercommunalité. Depuis 2020, 45 porteurs de projets du territoire de Seille et Grand Couronné ont bénéficié du dispositif

de prêt d'honneur, dont 7 en 2025. À l'échelle du Val de Lorraine, le nombre de dossiers accompagnés est passé de 35 en 2020 à 58 en 2025, témoignant d'une sollicitation croissante du dispositif. Cette évolution entraîne des besoins de financement supplémentaires afin de maintenir la capacité d'intervention du fonds de prêt d'honneur.

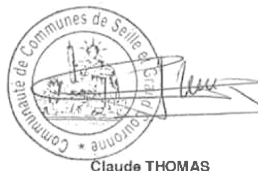
L'activité d'engagement financier a pu être maintenue grâce à l'octroi d'une avance remboursable de 100 000 € par Initiative Grand Est. Il s'agit d'une aide d'urgence versée dans l'attente de nouvelles dotations auprès de la Région Grand Est et des quatre Communautés de communes du Val de Lorraine.

Au regard de l'intérêt de ce dispositif pour le développement économique du territoire, Nicolas L'HUILLIER propose d'attribuer à Initiative Val de Lorraine une subvention de 3 488 € au titre de l'abondement du fonds de prêt d'honneur pour l'année 2026.

Cet abondement pourra être renouvelé annuellement, par délibération, jusqu'en 2030, sur présentation d'un bilan annuel détaillé et motivé.

Le Conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Attribue** une subvention de 3 488 € à Initiative Val de Lorraine afin d'abonder le fonds de prêt d'honneur pour l'année 2026 ;
- **Autorise** le Président à signer les documents nécessaires à sa mise en œuvre.



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.10.01 08:44:21 +0200
Ref:11865449-17927208-1-D
Signature numérique
le Président